

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21017 - 78ÈME ANNÉE

Le développement passe par l'éradication de la pauvreté : c'est possible à La Réunion -3-

L'autosuffisance alimentaire : un moyen de lutter contre la pauvreté

Sans toucher aux terres à canne, la valorisation des terrains agricoles en friche peut contribuer fortement à la marche de La Réunion vers l'autosuffisance alimentaire. Cela suppose d'aller vers un autre modèle, dont la priorité sera de satisfaire les besoins des Réunionnais en alimentation. Ce modèle pourra créer des emplois et faire baisser les prix à condition que les agriculteurs soient soutenus pour faire face à la concurrence des importateurs. Une initiative de la Banque africaine de développement soutenant l'autosuffisance alimentaire vise un retour sur investissement de 800 %, ce qui montre que l'intérêt général plaide pour s'orienter vers ce modèle qui sera un moyen de lutter contre la pauvreté.

Dans notre région, les conséquences du changement climatique sont amplifiées par les crises successives liées à la pandémie de COVID-19. Les pays se mobilisent pour soutenir les agriculteurs. A l'échelle du continent, la Banque africaine de développement a mis en œuvre une initiative qui correspond aux attentes : soutenir la production locale pour diminuer les importations.

**800 % de retour sur investissement
en 2 ans en soutenant
l'autosuffisance alimentaire**

Il s'agit de la Facilité africaine de production alimentaire d'urgence, lancée le 22 mai dernier. Dotée de 1,5 milliard de dollars, ce fonds vise à soutenir 20 millions d'agriculteurs en fournissant des moyens pour faire baisser le coût de production. Le but est de produire, au bout de 2 ans, 38 millions de tonnes de nourriture supplémentaires qui vaudront 12 milliards de dollars. Cette valeur correspond à 8 fois l'investissement, en 2 ans.

De nombreux points communs avec les pays d'Afrique

A La Réunion, le débat sur l'autosuffisance alimentaire prend une grande ampleur depuis que la hausse des prix est officiellement attribuée aux conséquences de la guerre en Ukraine. Les personnes les plus pauvres sont touchées par l'inflation des prix dans l'alimentation, et celle encore plus importante des prix des carburants compte-tenu de la nécessité pour beaucoup d'acheter et d'entretenir une voiture pour se déplacer. Le pouvoir d'achat diminue, de nombreux Réunionnais s'appauvrissent.

La Réunion partage de nombreux points communs avec les pays d'Afrique car, comme ces États, elle a été une colonie sous domination d'une métropole européenne. Sa mise en valeur s'est donc faite en fonction des intérêts de la métropole coloniale. Notre île a donc été utilisée pour planter des cultures d'exportation, tandis qu'une part toujours plus importante de la nourriture était importée, faute de production locale suffisante. Dans le rayon fruits et légumes de la grande distribution, c'est le tour du monde : oignons d'Inde, ail de Chine, oranges d'Égypte ou d'Afrique du Sud, carottes d'Australie... Sans oublier la flambée des prix après chaque épisode de fortes pluies : pour les pauvres, manger des fruits et légumes frais est alors impossible.

Soutenir la canne à sucre, or vert de La Réunion

De cette colonisation, La Réunion a obtenu un butin de guerre : la canne à sucre. Avec ces centaines de produits industriels possible, elle est l'or vert de La Réunion, à condition que sa direction politique soit assurée par des Réunionnais, et pas par la filiale d'un géant européen de l'agro-alimentaire.

Il est possible d'augmenter considérablement la production alimentaire à La Réunion sans toucher les terres à cannes : plusieurs milliers d'hectares de terres en friche sont disponibles. Le cadre actuel contribue à cela. Des propriétaires de ces terres en friche préfèrent ne pas les louer pour les mettre en culture afin d'attendre le déclassement de leur terrain d'agricole à constructible. Sa valeur est alors facilement multipliée par 20.

Libérer les terres en friche de la spéculation liée aux déclassements de terrains

Il est donc urgent que les Réunionnais puissent avoir les moyens de taxer fortement la vente d'un ancien terrain agricole devenu constructible. Par exemple, si la valeur de vente dépasse le prix du foncier s'il était resté agricole et donc inconstructible, l'excédent devra alimenter un fonds qui soutiendra les agriculteurs qui travaillent la terre pour nourrir la population, produire de l'énergie ainsi que des richesses qui peuvent être exportées. Ce fonds pourra financer un grand plan d'équipements en serres anti-cycloniques qui protégeront les récoltes. Il soutiendra l'installation de jeunes agriculteurs sur les terres en friches. Il sera aussi un levier pour développer les petites unités de transformation qui permettront de conserver une partie de la production. Ce qui sera bienvenu en cas de pénurie de produits frais.

La fin de la spéculation foncière liée aux déclassements de terrain permettra sans nul doute de faciliter la remise en culture. Car le propriétaire aura alors comme principal intérêt de faire augmenter la valeur agricole de son terrain. En attendant, la taxation des plus-values contribuera à financer un modèle agricole destiné avant tout à répondre aux besoins des Réunionnais.

L'application d'une telle règle est possible, à condition que la gestion des terres à La Réunion soit de la responsabilité des Réunionnais, et pas de lois et rè-

glements votés à 10000 kilomètres d'ici par plus de 850 députés et sénateurs, dont seulement 11 sont Réunionnais.

Créations d'emplois et de richesses feront reculer la pauvreté

Au niveau de l'Afrique, le soutien à l'autosuffisance alimentaire vise à augmenter le revenu des agriculteurs et créer des emplois dans ce secteur. Il s'agit également de libérer ces pays de la forte dépendance aux importations, un système qui fait augmenter les prix à la moindre crise internationale. Cela fera donc reculer la pauvreté. Le retour sur investissement prévu est de 800 % sur deux ans. Il est donc important que ce mécanisme de la Banque africaine de développement soit expertisé pour voir ce qui peut inspirer La Réunion.

La marche vers l'autosuffisance alimentaire de La Réunion à partir de la valorisation des terres en friche est un gisement d'emplois à La Réunion, et donc un moyen de lutter contre la pauvreté. Mais les gains espérés en termes d'emplois et de pouvoir d'achat seront également le résultat du soutien aux agriculteurs, afin que leur production ne puisse pas être remise en cause par la concurrence des importateurs.

Et si un besoin résiduel d'importations se fait toujours sentir, alors des moyens devront être donnés aux Réunionnais pour qu'ils puissent décider de s'approvisionner au plus près, et non plus être contraints de consommer des produits importés qui ont fait des milliers de kilomètres avant d'être déchargés sur le quai du port.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

« La famine menace désormais le pays tout entier »

Sécheresse en Somalie : un million de réfugiés climatiques

Plus de 755 000 personnes ont été déplacées à l'intérieur de la Somalie en raison de la grave sécheresse qui sévit cette année, ce qui porte le chiffre total à 1 million de personnes déplacées depuis janvier 2021. En juin, le HCR a annoncé avoir besoin de 9,5 millions de dollars pour la Somalie, dans le cadre de son appel régional pour la Corne de l'Afrique, afin d'aider les populations déplacées touchées par la forte sécheresse. 7 millions de personnes pourraient souffrir de la famine dans les mois à venir.

La sécheresse dévastatrice qui sévit en Somalie a atteint un niveau sans précédent, avec un million de personnes désormais enregistrées comme déplacées. Plus de 755 000 personnes ont été déplacées à l'intérieur de la Somalie en raison de la grave sécheresse qui sévit cette année, ce qui porte le chiffre total à 1 million de personnes déplacées depuis janvier 2021, date du début de la sécheresse, selon les chiffres publiés hier par le HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, et le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC).

« Ce cap d'un million de personnes doit servir de sonnette d'alarme pour la situation que connaît la Somalie », a déclaré Mohamed Abdi, Directeur national de NRC en Somalie. « La famine menace désormais le pays tout entier. Nous voyons de plus en plus de familles obligées de tout abandonner car il n'y a littéralement plus d'eau ni de nourriture dans leurs villages. Il est urgent d'augmenter le financement de l'aide avant qu'il ne soit trop tard. »

Sécheresse historique depuis deux ans

La Somalie connaît une période de sécheresse historique depuis deux ans, une situation inédite depuis plus de 40 ans. On s'attend à ce qu'une cinquième saison des pluies insuffisante entraîne le déplacement de nombreuses autres familles, alors que la famine se profile à l'horizon.

Hussein, un père âgé de huit enfants, est récemment arrivé dans un camp pour personnes déplacées avec sa famille, ayant fui son village après que la sécheresse ait ravagé leurs cultures et leur bétail. « Les personnes que nous avons laissées derrière nous n'ont aucune chance », dit-il. « C'est juste une

question de temps avant qu'elles ne perdent la vie. Même ici, nous pourrions mourir parce que nous n'avons rien. »

Vers 7 millions de personnes touchées par la famine

Le nombre de personnes confrontées à des niveaux de famine extrêmes en Somalie devrait passer de quelque 5 millions à plus de 7 millions dans les mois à venir. Cette situation est exacerbée par les effets du changement climatique et la hausse des prix des denrées alimentaires en raison du conflit en Ukraine.

« Les populations vulnérables sont les plus durement touchées par les effets de la crise climatique. Elle laisse de nombreuses familles sans protection et entraîne une augmentation des déplacements forcés », a déclaré Magatte Guisse, la Représentante du HCR en Somalie.

Besoin de 9,5 millions de dollars

« La crise somalienne était déjà l'une de celles qui souffraient le plus d'un manque de financement avant ce dernier épisode. Bien que nous et nos partenaires humanitaires fassions ce que nous pouvons pour répondre à la situation, nos ressources sont tout simplement insuffisantes. La communauté internationale doit s'engager davantage pour sauver des vies et soutenir cette réponse humanitaire. »

En juin, le HCR a annoncé avoir besoin de 9,5 millions de dollars pour la Somalie, dans le cadre de son appel régional pour la Corne de l'Afrique, afin d'aider les populations déplacées touchées par la forte sécheresse.

Oté

Riptir d'égalité ? Ni koné arienk sa nou ! É la pa domin la vèye sa v'arété !

Mézami plizyèr député La Rényon la domande in sorte lindéksasyon bande minima sosyo. La rézon lé sinp : sé pars demoune i touch sa dann l'outremer — konm sak i touch toute kalité zalokasyon — lé pli pov k'dan La frans é la vi lé pli shèr shé nou. Donk zot la panss lété lojik fé in domande konmsa. Mé zot i atandé pa lo roprezantan gouvèrnman téi sar di azot : pouss pa l'bato, antanssyon la riptir la l'égalité... Zot téi atande téi sava rofize azot sa, mé in bèl massu ziridik konmsa zot téi atande pa. Mwin lé sir zot va robis lo domand, mé la pa tèlman pou sa mi ékri zordi.

Si mi ékri sé pou di dopi lontan nou la touzour viv dann la riptir l'égalité so kou issi sé nou k'lé viktime la riptir... Pass dsi lo pèryode kolonyal mèm si noré bonpé zafèr pou dir, alon pran dopi la loi 1946 : nou la pran sinkantan pou rash l'égalité sosyale é pou trape sa Elie épi Paul la démissionne konm député é anplis ké sa noute parti l'amenn in gran kanpagn bande zansien i rapèl dé sa sirman. Sa lété pa la riptir sa ? É lo gouvèrnman gosh konm droite téi anbarass pa li avèk bande zargiman ziridik..

Si ni arvir dann tan la fé lo RMI, dann promyé tan nou la gingn arienk 80 % é la mète lo tan avan done lo san pour san. Dann tan F. Hollande té prezidan l'égalité lété pankor réalisé vi k'la désside fé in loi dsi l'égalité réèl mé loi-la té apliké par shikète, si tèlman ké Macron la anvoye la loi dingué.. Ziska proshin l'épizode.

Astèr si ni rogarde bien bande voyan o rouz konm lo 50 % zanfane né dann in famiye pov, lo 40 % demoune dsou lo pa d'porte la povreté, lo 116000 pèrsone dann lilétrism, lo nonb rényoné inskri pol-anploi. Arzoute èk sa la kriz noute lékonomi d'prodiksyon, l'égzil pou bande diplomé lédikasyon nassyonal. Si ni armète la dsi la diférans rante trètman bande fonksyonèr, épi lo privé, lékonomi d'kontoir... é ni pouré ankor razoute ankor dsu la list. Toussa-la la pa la riptir l'égalité sa. Nou lé égal pétète mé nou lé moin égal ké d'ot...

Alor la riptir l'égalité nou lé touzour an plin d'dan é la pa domin sa v'arété. Mèrsi pou la lèsson dsu la riptir d'égalité, pars nout pèp i koné sa pratikman pars sa i zoué pa dann nout favèr –
pa ditou.

Gouvèrnman La franss arète fé pran anou blan pou noir, makaroni pou la bouji — a bon ékoutèr salu !

Justin